



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

**Le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Recteur de l'académie de Bordeaux,
Chancelier des Universités**

Vu le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 08 février 2021 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie ;

Vu l'arrêté rectoral du 23 septembre 2025 relatif à l'ouverture de la session 2026 du CAPPEI par la voie de la VAEP ;

Vu la délibération du jury en date du 23 juin 2026.

**Pôle Organisation scolaire
et aide au pilotage**

Direction des examens et concours

Bureau DEC4

ARRÊTE MODIFICATIF

Article 1^{er} : sont déclarés admis au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive par la voie de la VAEP, session 2026, les candidats dont les noms suivent :

1^{er} degré

Mme	BOIREAU	Pauline
Mme	CLARA	Christelle
Mme	DEVAUX	Emilie
Mme	DUBES	Nathalie
Mme	FERBAYRE	Claudia
Mme	GOY	Laure
M.	GUILHERMET	Charlie
Mme	HAMON	Emmanuelle
Mme	MAGUIS	Alexia

M.	MARION	Baptiste
M.	MUNDUBELTZ	Pascal
Mme	PITIE	Natacha
Mme	RONDARD	Julie
Mme	STEVENS	Catherine
Mme	TARILLON	Alexandra
Mme	TORRES	Christine

2nd degré

Mme	MICHELOT	Amélie
-----	----------	--------

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Bordeaux, le 29 juin 2026.

Pour le Recteur et par délégation
 Pour le Recteur et par délégation
 Le Secrétaire Général
 Pour le Secrétaire Général
 La Directrice des Examens et Concours
 Pour la Directrice des Examens et Concours et p.a.
 La Directrice Adjointe
 Emilie BRANEYRE

